

Proposition d'un projet Multimédia & TIC

projet « Fac *TICe* »

(Falsifiabilité au crible des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'enseignement)

Contact : Joël Kasarhérou
(687) 24 12 32/ 79 89 19
dir@166e-services.nc

Introduction

Le développement des infrastructures et des équipements de télécommunications a vu de plus en plus s'accroître le rôle des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans la vie du citoyen. Cependant cette apparition semble provoquer des modifications profondes dans notre société, allant bien au-delà de la fracture numérique qu'elle peut créer et du fossé générationnel qu'elle a tendance à approfondir. En effet, ces transformations, loin d'être anodines, se répercutent au sein même des individus, dans leur perception des événements, dans leurs réflexions voire dans leurs émotions. L'impact de ces modifications et notamment la « virtualisation » conduisent à des questionnements.

Sans juger de manière trop pessimiste les bouleversements (cf. P.Virilio ou dans une certaine mesure J. Baudrillard) il convient de s'interroger sur la « simulation » et la construction des images dans ces espaces de communications et bien sûr d'analyser le sens de celles-ci.

Se pose alors inévitablement la question du vrai et du faux, du bien et du mal par rapport à nos référentiels républicains et aux principes de notre vie communautaire. Le paradigme sémiotique de l'image comme objet d'information est ainsi à la base de cette démarche.

Le but du projet est donc de proposer un travail expérimental, basé sur l'analyse de l'information à travers la création et la manipulation d'images au moyen d'ateliers TIC & multimédia encadrés par des professionnels de l'image à destination du jeune public.

Une problématique globale

L'exposition quasi permanente des jeunes (ou même de populations fragiles) aux images (Web ou télévision) sans accompagnement critique (parental ou autre), sans outils d'analyse semble conduire à des incompréhensions, brouillant les repères, faussant les valeurs et participant *in fine* à remettre en cause le fondement même d'une vie en communauté.

Les conduites engendrées, les propos, les représentations historiques n'épousent souvent plus les limites des principes qui fondent l'esprit des lois et de la République. La « fracture numérique » ne semble pas reposer simplement sur l'accès aux outils TIC & multimédia mais plus encore sur l'accès à l'analyse de l'information.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, les TIC peuvent apparaître comme une menace pour la cohésion sociale, cependant, il serait erroné de vouloir condamner et rejeter le tout pour cette raison. Il est donc nécessaire, comme pour toute technologie d'en accompagner l'usage afin d'en obtenir le meilleur.

Les aspects positifs qui accompagnent ces mutations sont reconnus et l'enthousiasme des jeunes pour ces technologies nous conduit à penser qu'il serait vain de vouloir les occulter dans l'éducation et au contraire qu'il serait utile de les inclure dans l'enseignement.

On conçoit donc la nécessité d'amener ce public jeune à analyser et à disposer d'un regard critique citoyen envers le multimédia. Cependant, en dehors du rôle parental, qui peut alors pratiquer cet accompagnement ?

L'Ecole, assure avec juste raison le corps enseignant.

Sans nier le rôle essentiel de l'Ecole, l'enseignant est-il pour autant suffisamment formé pour saisir l'ensemble des technologies TIC & multimédia dans cet accompagnement ? Il ne nous appartient évidemment pas de juger l'efficacité des enseignants encore moins de l'efficacité de l'enseignement, cependant éduquer n'est pas l'exclusivité de l'école et il nous semble donc opportun de penser le problème au delà de l'enseignement scolaire tout en essayant d'inclure les enseignants dans la réflexion et dans le dispositif.

Le propos est donc d'élaborer un dispositif expérimental incluant l'enseignement scolaire sans pour autant réduire l'étendue du projet à sa seule sphère. La recherche d'une chaîne d'acteurs (professionnels) centrés autour du jeune public, capables d'apporter des éléments clefs techniques permettrait d'asseoir un dispositif pertinent car complémentaire.

Ceci nous conduit à ouvrir les axes de réflexions suivants :

- trouver un lieu hors cadre scolaire où les acteurs puissent compléter et approcher par une méthodologie originale cette problématique ?
- prolonger le travail dans le domaine scolaire et le capitaliser avec le concours des enseignants ?
- réunir des publics différents dans ce lieu ?
- inclure des professionnels de l'image dans cet accompagnement

Autant de questions dont les réponses nous ont servi à élaborer une solution en vue d'une expérimentation.

Les conditions d'une expérimentation

Compte tenu des questions et des préoccupations évoquées précédemment, il nous apparaît clairement que les principes de la démarche peuvent se résumer ainsi :

1) Introduire un lieu « tiers » d'apprentissage, situé en dehors des lieux scolaires. L'absence de « sanctuarisation » du lieu d'expérimentation nous semble essentielle pour permettre une plus grande perméabilité des populations marginales en difficultés ou ayant eu de mauvaises expériences avec l'école et devenues parfois en marge de la scolarité ordinaire. Ce lieu donnerait, en outre, l'occasion d'accueillir divers publics.

2) Accompagner par des professionnels les usages TIC & multimédia sans évaluation. La sélection d'une élite n'est bien sûr pas l'objet de ce dispositif. Il s'agit avant tout d'accompagner une pratique et d'étayer une réflexion sur l'usage de l'information multimédia aboutissant à une production d'une oeuvre multimédia.

3) Capitaliser le travail dans un cadre scolaire en élaborant une coopération entre les enseignants et les professionnels pour le public scolarisé.

Les facteurs complémentaires pour la réussite du projet nous semblent donc être:

- Une mixité de population dans les ateliers (hors processus de sélection)
- Une dynamique de groupe (8 à 10 maximum) par atelier de travail afin de développer la pratique collaborative.
- Une animation par des professionnels du multimédia et des TIC
- Un objectif de production de qualité professionnelle par atelier
- Récompenses pour les meilleures productions

Il est bien sûr sous-entendu que les projets multimédia que manieraient chaque groupe auraient obtenu au préalable l'adhésion de chaque participants.

Il est donc nécessaire que chaque groupe scolaire soit supervisé par un professeur référent et souhaitable de mixer les groupes scolaires et non-scolaires au sein des ateliers. Le professeur impliqué pourrait alors encadrer le projet de son groupe scolaire en exploitant la démarche dans un projet soumis à l'évaluation scolaire et capitalisable dans les études.

Description du dispositif pilote

S'agissant d'un projet pluridisciplinaire et interinstitutionnel, l'élaboration d'un partenariat sur des bases bien définies paraît essentielle.

La première condition est donc l'identification d'un lieu et le partenaire gestionnaire du lieu. L'existence et les possibilités qu'offrent les Espaces Publics Numériques (EPN) guident notre choix. Actuellement, il existe plusieurs solutions possibles à Nouméa.

L'EPN : une passerelle

L'arrivée d'EPN (Espace Public Numérique) en Nouvelle-Calédonie est relativement récente, puisque la première ouverture sous le label *Cyberbase* s'est effectuée en août 2005. A ce jour, 4 espaces sont labellisés et 5 autres devraient voir le jour cette année non seulement en Province Sud mais en Province Nord (Koné, Poindimié).

Le déploiement des espaces *Cyberbase* relève de la décision du Comité Interministériel pour la Société de l'Information du 10 juillet 2000, dont l'objectif principal est de lutter contre la fracture numérique. L'Etat a donc décidé de mettre en place un fonds confié à la Caisse des Dépôts et

Consignations (CDC) par un mandat public, pour soutenir les collectivités locales qui souhaitent installer un EPN sous le label *Cyberbase*.

Le succès de Montravel :

Inaugurée en août 2005 la *Cyberbase* de Montravel possède plus de 700 abonnés (ayant payé 1000 CFP d'inscription) sur un bassin de population de plus de 3600 habitants. Elle se situe dans la maison de quartier de Montravel, est gérée par l'Association SEL Son succès tient principalement dans le fait de la mise à disposition d'animateurs pour l'accueil du public et les ateliers d'animation.

Les chiffres relatifs à la fréquentation des espaces nous révèlent que 73% des usagers ont moins de 30 ans et près de 40% sur ces 73% ont moins de 15 ans ! Il est donc évident que le succès rencontré répond à la formidable attente du côté des jeunes et permet de mesurer l'impact que pourraient avoir les ateliers « *FacTICe* »

La mise à disposition de certains créneaux horaires pourrait être utilisée pour accueillir le scolaire comme le non scolaire pour des ateliers de techniques de l'image.

A ce jour la *Cyberbase* de Magenta gérée par la ville de Nouméa et située près du collège ainsi que la *Cyberbase* de Taragnat gérée par la FOL et située près du lycée Do Kamo paraissent les mieux placées pour répondre à la mise en place de ces ateliers de réflexion et de travail.

L'animateur responsable des *Cyberbase* de la ville de Nouméa qui a été contacté est très favorable à ce projet au sein de ces espaces.

L'atelier

L'encadrement

Chaque atelier se situerait au sein d'un espace *Cyberbase* et accueillerait jusqu'à 2 individus par poste informatique. L'encadrement serait assuré par l'animateur, un professionnel multimédia (réalisateur/monteur). La participation d'un enseignant référent dans le cadre scolaire finaliserait le dispositif.

Le matériel

Gérée par l'animateur, chaque *Cyberbase* dispose d'un minimum de 5 ordinateurs en réseau ayant accès à l'internet, d'un appareil photo, scanner et rétroprojecteur, d'un tableau blanc. Il conviendra d'évaluer le matériel nécessaire complémentaire (logiciel de montage et caméra numérique, portable de montage) pour compléter le dispositif existant qui appartiendrait *in fine* à la *Cyberbase*.

Les thématiques des ateliers

Outre comme objectif technique, la manipulation des technologies multimédia permettant la création d'œuvre multimédia, avec du matériel et logiciel : La finalité serait de travailler sur l'information et sa validité, c'est-à-dire la « falsifiabilité » de l'image. L'idée est donc de décliner des sujets relatifs au traitement de l'image et de son analyse : faux reportages ; faux entretiens, faux événements etc... en respectant le droit et toujours dans un périmètre éthique et juridique validé par le comité de pilotage. Chaque projet devra être construit avec un projet de scénario.

Remarque : l'aspect « transgressif » des thématiques pouvant apparaître très attrayant pour le public adolescent devrait pouvoir l'intéresser.

La production

Chaque groupe scolaire participant à un atelier, devra produire une œuvre multimédia sur support DVD qu'il réalisera également. Un concours final permettra de récompenser la meilleure production.

La fréquence et la durée des ateliers seraient à définir par le comité de pilotage, en fonction des créneaux horaires disponibles de la *Cyberbase* et du calendrier scolaire. Mais il semble que serait envisageable la fréquence d'une fois par semaine pour une heure d'atelier ce qui permettrait de dégager une moyenne de 4 heures par mois minimum (puisque chaque usager pourrait prolonger aux heures d'ouverture de la *Cyberbase* son apprentissage) soit environ 40 heures annuelles par individu.

Le partenariat envisagé

Le rôle du Vice Rectorat :

Occupant le rôle central, le vice rectorat pourrait expérimenter cette approche avec le collège de Magenta, en accord avec des enseignants volontaires. Le vice rectorat contribuerait au dispositif en mettant à disposition la réalisatrice/monteuse Mme Satu Von Hellens .

En effet, la mise à disposition de Mme Von Hellens permettrait de faire vivre le projet. Un poste mi-temps serait, à notre sens suffisant pour conduire le projet.

Le rôle de l'EPN Cyberbase :

L'apport des lieux et du matériel et de l'animateur de la Cyberbase paraît essentiel. Le bénéfice pour l'animateur est d'une part le transfert de compétence sur les technologies de l'image et d'autre part la possibilité de dupliquer ce type d'atelier à d'autre tranche horaires.

Le rôle de la Caisse des Dépôts et Consignations

Porteur du projet dans le cadre de la cohésion sociale, la CDC serait un partenaire du projet en cofinançant les logiciels et matériels nécessaires à la production ainsi que les supports DVD en vue de la diffusion.

Le comité de pilotage

Un comité de pilotage serait chargé d'évaluer et de mesurer l'efficacité du dispositif.

Composition

Il sera composé des représentants de chacun des partenaires envisagés et d'un chef de projet.

Fréquence de réunions

Compte tenu de la durée du projet sur une année scolaire, il conviendrait de réunir une fois par mois le comité de pilotage.

Communication sur le projet

Le comité orienterait la communication. Il serait créé un site web et un blog afin de communiquer sur le projet et que le jeune public retrouve sa production en ligne. Ces sites seraient réalisés au cours d'un atelier par le public des ateliers.

Rôle

Le rôle du comité de pilotage est bien sûr d'arbitrer et de suivre la démarche mais surtout d'évaluer et de mesurer l'impact du projet.

L'évaluation pourra être faite à partir des productions réalisées et permettra de juger ne serait ce que du temps de travail d'une manière quantitative. D'une manière qualitative, il appartiendra aux professionnels de lever des indicateurs pertinents pour élaborer une évaluation.

Concernant l'impact du dispositif, il serait évalué en menant un sondage auprès des jeunes ayant participé à ce projet.